Accolay Arcy-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcy
Cravant Essert Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Pregilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Trucy-sur-Yonne Vermenton

Réforme des rythmes scolaires

Compte-rendu du groupe de travail du jeudi 12 juin 2014 à 18h30, à Cravant.

Présent(e)s :

- Enseignants : S. Gojard (directrice de l'école d'Accolay), J. Poitout (directrice de l'école de Bazarnes), P. Hesbert (directeur de l'école de Voutenay-sur-Cure), O. Durant (directrice de l'école élémentaire de Cravant), C. Morvan (directrice de l'école maternelle de Cravant), S. Bossu (enseignante à Cravant), O. Bertrand (directrice de l'école élémentaire de Vermenton), S. Boisorieux (enseignante à l'école maternelle de Vermenton)
- Parents d'élèves : C. Fafin (Délégué des parents d'élèves de l'école de Vermenton), C. et D. Pissis (parents d'élève, Ecole de Cravant), S. Heurley (Délégué des parents d'élèves de l'école des Rives de l'Yonne), S. Berthier (Délégué des parents d'élèves de l'école de Bazarnes), L. Schiffmacher (Représentante des parents d'élèves de l'école de Vermenton), L. Laghmari (parent d'élève, école de Cravant), E. Ritz (Délégué des parents d'élèves de l'école de Vermenton), D. Hervé (Délégué des parents d'élèves de l'école de Cravant), G. Renault (parent d'élève, école de Vermenton et conseillère municipale à Sainte-Pallaye), N. Grenand (Délégué des parents d'élèves de l'école de Bazarnes), S. Membré (parent d'élève, école d'Arcy-sur-Cure), V. Fournel (parent d'élève, école de Cravant), D. Heuzé (parent d'élève, école de Vermenton), I. Delhomme (parent d'élève, école de Vermenton), M. Sandrine (parent d'élève, Sacy)
- Centre de loisirs intercommunal : F. Delacroix (Directeur de l'ALSH « Les Filous Futés »), S. Facon (directrice Adjointe de l'ALSH « Les Filous Futés »)
- Associations : M. Guérin (présidente du Basket Ball Vermentonnais), B. Noel (président de l'ASCMC)
- Partenaires institutionnels : J.-F. Silvan (DDCSPP)
- Elus : A.-M. Urbain (maire délégué Essert), D. Hentz (président du SIVOSC des Rives de l'Yonne), M. Henry (adjointe à Sery), S. Chalmeau (maire de Sery), S. Joublin (adjointe à Arcy-sur-Cure), N. Kowalezyk (maire de Voutenay-sur-Cure), J. Vié (adjointe à Voutenay-sur-Cure), C. Gauthier (conseillère municipale à Bazarnes)
- Communauté des communes : J.-D. Franck (Vice-président CCECY), M. Macle (Directeur Général de la CCECY), A. Cluzel (Responsable du service enfance, jeunesse, vie associative de la CCECY).
- S. Baudhuin, M. Theurel

Excusé(e)s : A. Villecourt (présidente des Filous Futés), P. Colard (CAF), C. Dumont (CAF), M.-L. Guyot (MSA), C. Lerman (Maire de Cravant), A. Gaussens (directrice de l'école d'Arcy-sur-Cure)

Communauté des Communes entre Cure et Yonne
25 rue du Général de Gaulle 89 270 VERMENTON
Tél : 03.86.81.66.56 Télécopie : 03.86.81.67.54
www.cure-yonne.fr

ORDRE DU JOUR :

- Présentation des résultats de l'enquête faîte auprès des familles
- Présentation des plannings pour la période septembre-octobre
- Présentation d'un document « mode d'emploi NAP »
- Présentation du site internet permettant l'inscription aux activités

J.-D. Franck remercie l'ensemble des participants à ce groupe de travail pour leur présence et présente l'ordre du jour. Après avoir effectué un tour de table permettant à chacun de se présenter, il introduit la réunion par un point sur les horaires définis pour chaque école. J.-D. Franck fait part de la situation conflictuelle a son arrivée au poste de vice-président. Il présente les différents paramètres à considérer pour la définition des horaires :

- les rythmes de l'enfant
- les locaux
- la disponibilité des animateurs des Filous Futés
- une solution équitable entre école afin d'éviter les jalousies entre enseignants
- la demande des enseignants d'avoir les mêmes horaires pour les maternelles et les élémentaires

Deux organisations ont été retenues par la communauté de communes pour les écoles du territoire :
- des NAP d'une heure, deux jours par semaine, et d'une demi-heure les deux autres jours, avec une alternance entre les écoles d'un même RPI (Accolay/Bazarnes, et Arcy-sur-Cure/Voutenay-sur-Cure)
- des NAP d'une heure trente, deux jours par semaine avec une alternance des jours (lundi et jeudi d'une part, mardi et vendredi d'autre part, et une alternance chaque année) entre les écoles de Cravant/Mailly-la-Ville et Vermenton.

Suite à la présentation de l'organisation souhaitée par la communauté de communes à la directrice, aux représentants des parents d'élèves et aux élus de l'école des Rives de l'Yonne, il a été demandé au SIVOSC de délibérer sur les horaires choisis. Celui-ci a validé la proposition du conseil d'école de 4 fois une heure, organisation qui imposera la mise en place d'une simple garderie.

➢ Présentation des résultats de l'enquête faite auprès des familles

J.-D. Franck donne la parole à A. Cluzel pour la présentation des résultats de l'enquête faite auprès des familles.
A. Cluzel informe qu'environ 400 questionnaires ont été envoyés aux familles pendant les vacances de Pâques, soit par courrier, soit par le biais des enseignants. 150 questionnaires ont été analysés, soit un taux de retour de 40%.
Les résultats de l'enquête seront consultables sur le site de la communauté de communes en deux versions : la version de synthèse présentée ce soir et une version détaillant l'ensemble des résultats école par école. Cette version peut également être envoyée par mail sur demande.
J.-F. Silvan demande si les résultats peuvent également être transmis aux parents d'élèves.
J.-D. Franck répond que ceux-ci seront sur le site internent de la communauté de communes et que les parents seront informés, au moment de l'inscription, qu'ils pourront les consulter.
J.-F. Silvan indique que les résultats présentés sont concordants avec le reste du département.

➢ Présentation des plannings

S. Facon présente les plannings qui seront proposés pour la période septembre-octobre. Elle indique que deux parcours ont été développés « Vivre ensemble » et « Le petit débrouillard ». Ces parcours

Communauté des Communes entre Cure et Yonne
25 rue du Général de Gaulle 89 270 VERMENTON
Tél : 03.86.81.66.56 Télécopie : 03.86.81.67.54
www.cure-yonne.fr

permettront aux enfants de se découvrir, d'apprendre à se connaître, de se familiariser avec les nouveaux temps périscolaires, avec les locaux et les animateurs. Les choix des activités sont également faits en fonction des réalités des territoires. Les effectifs, les locaux et les horaires variant d'une école à l'autre.
J.-D. Franck indique qu'il s'agit d'une phase de rodage. Les activités proposées évolueront au fil de l'année selon l'évaluation qui en sera faîte par le comité de suivi.
S. Facon ajoute que le Centre de Loisirs a souhaité être prudent sur cette première période en proposant des activités que les animateurs maîtrisent.
J.-F. Silvan note que les plannings sont très intéressants : ils sont adaptés aux besoins des enfants et au fonctionnement des Filous Futés.
Un parent d'élève demande pourquoi les activités sont proposées par classe.
S. Facon indique qu'ils se sont appuyés sur les effectifs des classes pour organiser des groupes respectueux des taux d'encadrement. Cela permettra également aux enfants de toujours rester dans le même groupe.
J.-F. Silvan ajoute qu'une mutualisation pourra se faire avec par exemple l'organisation de spectacles communs.

- **Présentation du document « mode d'emploi NAP**

A. Cluzel présente le document en indiquant qu'il sera décliné pour chaque école. Ce document permettra de présenter les horaires des écoles et le fonctionnement des NAP. Ce document sera distribué aux parents avec les dossiers d'inscription.
J.-F Silvan propose d'indiquer sur le document que l'accueil périscolaire est payant contrairement aux NAP.
S. Facon indique que le dossier d'inscription sera conséquent. Les parents devront compléter le dossier et le transmettre aux filous futés pour pouvoir inscrire leurs enfants par la suite aux NAP.
Les parents d'élève demandent si des pénalités sont appliquées si des enfants inscrits ne viennent pas ou s'ils sont présents sans être inscrits.
A. Cluzel répond que ces questions ont été précisées dans le règlement intérieur travaillé dans les précédents groupes de travail et qu'il a été retenu de ne pas appliquer de pénalités financières.
J.-F. Silvan précise qu'il y a obligation d'accueillir l'ensemble des enfants sur ce temps, mais que si ces situations se reproduisent il est possible de faire intervenir la gendarmerie.
Un parent d'élève demande s'il y a indulgence pour certains cas particuliers comme un parent au chômage qui trouverait un emploi.
J.-D. Franck précise que les inscriptions se feront sur le même principe que pour la cantine (le jeudi pour le lundi).

- **Présentation du site internet permettant l'inscription aux activités**

F. Delacroix présente le portail famille qui permettra aux parents d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires (NAP et garderie).
Le portail est accessible via un lien sur le site internet des Filous Futés. Les mots de passe et identifiants de connexion seront transmis aux parents dans le dossier de pré-inscription avec la fiche de renseignements, les règlements des NAP et du Centre de Loisirs, le mode d'emploi NAP et la fiche sanitaire. La fiche d'inscription sera pré-remplie pour les parents déjà inscrits au Centre de Loisirs. Le dossier sera transmis aux familles par les enseignants. Il sera à retourner au Centre de Loisirs fin juin.
Le site internet des filous futés s'est doté d'un nouvel onglet « NAP » sur lequel les parents pourront consulter les plannings des activités et accéder au portail famille.
Chaque famille aura son compte personnel qui lui permettra de consulter ses factures et règlements,

Communauté des Communes entre Cure et Yonne
25 rue du Général de Gaulle 89 270 VERMENTON
Tél : 03.86.81.66.56 Télécopie : 03.86.81.67.54
www.cure-yonne.fr

inscrire ou désinscrire ses enfants au centre de loisirs (mercredis et vacances), en accueil périscolaire payant (avant et après l'école), en restauration scolaire (uniquement pour Cravant et Vincelottes) et aux nouvelles activités périscolaires, et télécharger les pièces à joindre au dossier d'inscription (fiche d'inscription, fiche sanitaire, règlements intérieurs).
Les inscriptions pourront se faire à la journée ou pour une période définie (par exemple au mois ou à l'année).

Un parent d'élève demande si l'organisation des NAP aura un impact sur le nombre d'animateurs du Centre de Loisirs.
S. Facon indique qu'ils disposent de l'effectif nécessaires si toutes les organisations proposées par la CCECY sont mises en place à la rentrée.
J.-F Silvan informe que N. Vallaut Belkacem a indiqué qu'elle allait élargir le champ des diplômes permettant d'être animateurs (par exemple les professeurs de musique). Cette nouvelle liste aidera à répondre aux besoins d'animateurs pour l'organisation des NAP.
F. Delacroix poursuit la présentation du portail famille en précisant que celui-ci permettra également d'inscrire ses enfants aux accueils périscolaires payant du matin et du soir.
Un parent d'élève demande si le centre de loisirs a des informations concernant les difficultés à utiliser le portail avec Mozilla.
S. Facon indique qu'une mise à jour des navigateurs doit permettre de résoudre les problèmes.
S. Joublin demande si un budget est prévu pour l'achat de matériel et d'armoire pour le stockage dans les locaux communaux.
J.-D. Franck répond qu'un budget est prévu pour l'achat de matériel pour la première année.

J.-D. Franck remercie l'ensemble des participants au groupe de travail de leur présence et de leur participation.

La séance est levée à 20h00.

Communauté des Communes entre Cure et Yonne
25 rue du Général de Gaulle 89 270 VERMENTON
Tél : 03.86.81.66.56 Télécopie : 03.86.81.67.54
www.cure-yonne.fr